

## RENSEIGNEMENTS SUR LE MÉDICAMENT POUR LE PATIENT

### LISEZ CE DOCUMENT POUR ASSURER UNE UTILISATION SÉCURITAIRE ET EFFICACE DE VOTRE MÉDICAMENT

#### **BRIDION<sup>®</sup>**

#### **solution injectable, 100 mg/mL de sugammadex (sous forme de sugammadex sodique)**

Lisez ce qui suit attentivement avant de prendre **BRIDION<sup>®</sup>** et lors de chaque renouvellement de prescription. L'information présentée ici est un résumé et ne couvre pas tout ce qui a trait à ce médicament. Discutez de votre état de santé et de votre traitement avec votre professionnel de la santé et demandez-lui s'il possède de nouveaux renseignements au sujet de **BRIDION<sup>®</sup>**.

#### **Mises en garde et précautions importantes**

- Ce médicament ne doit être administré que par des professionnels de la santé formés, qui connaissent bien son utilisation, son mode d'action, ses caractéristiques et les complications des bloqueurs neuromusculaires et des agents décurarisants.
- Ce médicament peut provoquer des réactions allergiques. Les réactions allergiques ou les réactions de type allergique sévères peuvent mettre la vie en danger.

#### **Pour quoi **BRIDION<sup>®</sup>** est-il utilisé?**

**BRIDION<sup>®</sup>** est utilisé pour aider à accélérer la récupération musculaire après une intervention chirurgicale chez les adultes, les adolescents et les enfants de deux ans et plus.

#### **Comment **BRIDION<sup>®</sup>** agit-il?**

Lorsque vous devez subir une chirurgie, on vous administre des médicaments qui aident vos muscles à se détendre complètement. Ces types de médicaments sont appelés « relaxants musculaires ». Le rocuronium et le vécuronium sont un type de relaxant musculaire que le médecin pourrait vous administrer avant votre chirurgie. Lorsque vos muscles sont détendus, il est plus facile pour le médecin de réaliser la chirurgie. À la fin de votre chirurgie, **BRIDION<sup>®</sup>** est administré pour aider à enrayer les effets de ces relaxants musculaires.

#### **Quels sont les ingrédients dans **BRIDION<sup>®</sup>**?**

Ingrédient médicamenteux : sugammadex.

Ingrédients non médicamenteux : acide chlorhydrique, eau pour injection, hydroxyde de sodium.

#### ****BRIDION<sup>®</sup>** est disponible sous les formes posologiques suivantes :**

Solution injectable : 100 mg/mL

**Ne prenez pas BRIDION® si :**

- vous êtes allergique au sugammadex ou à tout autre ingrédient de BRIDION®. Si vous avez des allergies, y compris des allergies à certains aliments ou à d'autres médicaments, dites-le au médecin qui vous administrera l'anesthésie.

**Consultez votre professionnel de la santé avant de prendre BRIDION®, afin de réduire la possibilité d'effets indésirables et pour assurer la bonne utilisation du médicament.**

**Mentionnez à votre professionnel de la santé tous vos problèmes de santé, notamment :**

- si vous avez des problèmes cardiaques;
- si vous souffrez ou avez souffert d'une maladie du foie;
- si vous présentez une rétention d'eau (œdème);
- si vous souffrez ou avez souffert d'une maladie rénale, ou si vous êtes sous dialyse. Cette information est importante, car BRIDION® est éliminé de l'organisme par les reins. Informez le médecin qui vous administrera l'anesthésie si cela s'applique à vous;
- si vous êtes enceinte ou croyez l'être;
- si vous allaitez;
- si vous souffrez de maladies connues pour augmenter le risque de saignement (trouble de la coagulation du sang);
- si vous avez déjà eu des problèmes au niveau des voies aériennes ou des poumons.

**Autres mises en garde à connaître :**

**Conduite et utilisation de machines :** Le médecin vous informera du moment où il sera sécuritaire de conduire ou de faire fonctionner des machines après avoir reçu BRIDION®. BRIDION® ne devrait pas avoir d'effets sur la vigilance ou la concentration.

**Mentionnez à votre professionnel de la santé toute la médication que vous prenez, y compris les médicaments, les vitamines, les minéraux, les suppléments naturels ou les produits les médicaments alternatifs.**

**Les produits qui suivent pourraient être associés à des interactions médicamenteuses avec BRIDION® :**

- le torémifène (utilisé pour traiter le cancer du sein);
- l'acide fusidique (utilisé pour traiter des infections).

Il est important de dire au médecin qui vous administrera l'anesthésie si vous avez pris ces médicaments récemment.

**BRIDION® peut avoir un effet sur les contraceptifs hormonaux utilisés pour prévenir une grossesse :**

BRIDION® peut diminuer l'efficacité des méthodes contraceptives, car il diminue la quantité d'hormone progestative que vous recevez. Avertissez votre médecin si vous utilisez actuellement l'un des agents suivants :

- La « pilule »
  - L'anneau vaginal
  - Les implants contraceptifs
  - Un dispositif intra-utérin
- Si vous prenez la « pilule » le jour même où BRIDION® vous est administré, suivez les instructions relatives à l'oubli d'une dose de contraceptif oral figurant sur la notice d'emballage.
  - Si vous utilisez d'autres méthodes contraceptives **non orales** (p. ex., un anneau vaginal, un implant contraceptif ou un dispositif intra-utérin), vous devez utiliser en plus une méthode contraceptive non hormonale (comme un condom) pendant les sept jours suivants.

### **Effets sur les analyses sanguines :**

En général, BRIDION® n'a pas d'effet sur les analyses de laboratoire. Cependant, il peut modifier les résultats d'une analyse sanguine utilisée pour vérifier la concentration de progestérone (une hormone).

### **Comment prendre BRIDION® :**

BRIDION® vous sera administré par un médecin expérimenté dans l'administration des médicaments utilisés pour une chirurgie. Il est administré dans une veine, en une seule injection.

### **Dose habituelle :**

Votre médecin déterminera la dose de BRIDION® dont vous avez besoin. Cette dose dépend de votre poids et du niveau de relaxation musculaire que vous présentez encore.

**Dose habituelle :** Entre 2 mg et 4 mg par kg de poids corporel. Le médecin calculera la dose exacte qui vous sera administrée.

### **Surdosage :**

Le médecin surveillera attentivement votre état. BRIDION® est réservé à l'usage des hôpitaux seulement.

Si vous pensez que vous ou une personne dont vous vous occupez avez pris trop de BRIDION®, contactez immédiatement un professionnel de la santé, le service des urgences d'un hôpital ou votre centre antipoison régional, même en l'absence de symptômes.

### **Dose oubliée :**

Sans objet.

## Quels sont les effets secondaires qui pourraient être associés à BRIDION®?

Après l'administration de BRIDION®, vous pourriez ressentir d'autres effets secondaires que ceux qui figurent sur cette liste. Si, après votre opération, vous présentez un effet secondaire qui n'a pas été mentionné dans ce dépliant ou si vous remarquez que l'un ou l'autre de ces effets secondaires s'aggrave, dites-le immédiatement au médecin ou à l'infirmière.

- Réaction allergique, comme :
  - des démangeaisons de la peau ou une rougeur de la peau
  - une enflure de la langue et/ou de la gorge
  - un essoufflement
  - des variations de la tension artérielle ou de la fréquence cardiaque, entraînant parfois une baisse importante de la tension artérielle
  - des réactions allergiques ou de type allergique sévères (anaphylaxie) pouvant être fatales
- Ralentissement de la fréquence cardiaque pouvant mettre votre vie en danger
- Complications durant la chirurgie, par exemple :
  - difficulté à respirer
  - variation de la fréquence cardiaque
  - toux ou mouvements
  - anesthésie légère qui nécessite l'attention de votre médecin
- Diminution de la tension artérielle pendant l'intervention chirurgicale
- Retour de la relaxation musculaire après l'intervention
- Essoufflement en raison de spasmes musculaires au niveau des voies aériennes (bronchospasme ou laryngospasme)

Voici certains des effets secondaires possibles que vous pourriez ressentir lorsque vous prenez BRIDION®. Si vous ressentez des effets secondaires qui ne font pas partie de cette liste, avisez votre professionnel de la santé.

En cas de symptôme ou d'effet secondaire gênant non mentionné dans le présent document ou d'aggravation d'un symptôme ou d'effet secondaire vous empêchant de vaquer à vos occupations quotidiennes, parlez-en à votre professionnel de la santé.

### Déclaration des effets secondaires

Vous pouvez déclarer des effets secondaires soupçonnés d'être associés à l'utilisation d'un produit à Santé Canada en

- Visitant le site Web des déclarations des effets indésirables (<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/medeffet-canada/declaration-effets-indesirables.html>) pour vous informer sur

comment faire une déclaration en ligne, par courriel, ou par télécopieur ;  
ou

- Téléphonant sans frais 1-866-234-2345.

*REMARQUE : Consultez votre professionnel de la santé si vous avez besoin de renseignements sur le traitement des effets secondaires. Le Programme Canada Vigilance ne donne pas de conseils médicaux.*

**Entreposage :**

L'hôpital conservera BRIDION® conformément aux conditions d'entreposage appropriées.

**Pour en savoir davantage au sujet de BRIDION® :**

- Communiquer avec votre professionnel de la santé.
- Lire la monographie de produit intégrale rédigée à l'intention des professionnels de la santé, qui renferme également les renseignements sur le médicament pour le patient. Ce document est disponible sur le [site Web de Santé Canada](#) ou le site de Merck Canada au [www.merck.ca](http://www.merck.ca), ou en téléphonant chez Merck Canada au 1-800-567-2594.

Pour signaler un effet secondaire lié à BRIDION®, veuillez composer le 1-800-567-2594.

Le présent dépliant a été rédigé par Merck Canada Inc.

Dernière révision : le 18 octobre 2021

® Merck Sharp & Dohme B.V., utilisée sous licence.

© 2016, 2021 Merck Canada Inc. Tous droits réservés.